

Programme de formation

RGPD/GDPR

But de la formation

- Connaître le règlement et les évolutions apportées par celui-ci,
- Avoir une vision d'ensemble de la protection des données personnelles,
- Maîtriser les notions clés du RGPD et comprendre ses implications opérationnelles.

Pré-requis

- Aucun pré-requis n'est demandé cependant avoir des bases informatique ou juridiques est un plus.

Type de public

- DPO, DRPO et futurs DPO,
- Juristes,
- Consultants en protection des données,
- Directions,
- Chef de projet,
- RSSI, DSI.

Moyens pédagogiques

- Support de cours au format papier en Français,
- Tous les documents nécessaires à la formation en Français ou en Anglais dont le texte du règlement et certaines lignes directrices du CEPD,
- Certificat attestant de la participation à la formation,
- Certificat de réussite de l'examen final.

Sanction de la formation

- À l'issue de cette formation, le stagiaire a la possibilité de passer un examen ayant pour but de valider les connaissances acquises. Cet examen de type QCM dure 1h30 et a lieu durant la dernière après-midi de formation. La réussite à l'examen donne droit à la certification RGPD par HS2.
- Formation délivrée [en partenariat avec HS2](#)

Méthodes pédagogiques

- Cours magistral avec exemples et échanges interactifs,
- Exercices sous forme de QCM,
- Examen de certification (QCM).

Durée

14 heures (2 jours).

Programme

1. RGPD : De quoi parle-t-on ?

- 1.1 Pourquoi le RGPD ?
 - Historique
 - Enjeux
- 1.2 A qui s'applique le RGPD ?
 - Champ d'application territorial
 - Champ d'application matériel
 - Définitions : Données à caractère personnel, traitements, fichiers
- 1.3 Quels textes appliquer aux traitements de données personnelles ?
 - Textes européens et internationaux
 - Législations et réglementations nationales

2. RGPD : Quels sont les acteurs clés ? quels sont leurs rôles et responsabilités ?

- 2.1 Principaux acteurs
 - Personne concernée
 - Responsable de traitement
 - Sous-traitant
 - Responsable conjoint
 - Destinataire (responsable disjoint)
- 2.2 Responsabilités respectives des différents acteurs
- 2.3 Autorités, acteurs institutionnels et associations en matière de RGPD
 - Autorités de protection européennes, CNIL et pouvoirs de la CNIL
 - Mécanisme du guichet unique et coopération entre autorités
 - CEPD
 - Autorités et recours juridictionnels
 - Associations de consommateurs et actions de groupe
 - AFCDP et associations professionnelles
- 2.4 Acteurs de la conformité au sein de mon entreprise
 - DPO
 - RSSI
 - Chefs de projet

3. RGPD : Quels sont les grands principes ? comment les appliquer ?

- 3.1 Bases légales (loyauté des traitements)
- 3.2 Grands principes de conformité des traitements (finalités déterminées, exactitude, minimisation des données, des durées de conservation et des destinataires)
- 3.3 Sécurité des données
- 3.4 Information et recueil du consentement
- 3.5 Accountability et Privacy by design & by default

4. RGPD : De quels droits bénéficient les personnes concernées ?

- 4.1 Quels sont les droits des personnes concernées ?
 - Accès, portabilité, rectification, opposition, effacement, droit à l'oubli, etc.
- 4.2 Comment répondre aux demandes d'exercice des droits ?
 - Formalisme
 - Délais
 - Contrôle de l'identité
 - Hypothèses de refus

5. RGPD : Quels sont les traitements à risque ?

- 5.1 Traitements nécessitant une analyse d'impact sur la vie privée (AIVP)
- 5.2 Traitement de données à caractère personnel sensibles ou relevant d'un régime particulier
- 5.3 Transferts de données à caractère personnel en-dehors de l'Union Européenne

6. RGPD : Quels sont les outils, documents et preuves indispensables de la conformité ?

- 6.1 Liste des traitements, cartographie des données et tenue des registres de traitement
- 6.2 Gestion des incidents et notification des violations de données
- 6.3 Réalisation des analyses d'impact (AIVP)
- 6.4 Composition de ma boîte à outils : mentions légales, clauses types, BCR, etc.
- 6.5 Rédaction d'une politique de protection des données personnelles
- 6.6 Certification et codes de conduite